

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 439-CX-2034

concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

ATTENDU la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

ATTENDU le rapport de performance et perspectives de développement;

ATTENDU les états financiers;

ATTENDU la certification de l'état de traitement par l'auditeur indépendant;

ATTENDU la recommandation de la rectrice et vice-rectrice à l'administration et aux ressources par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport de performance et perspectives de développement, les états financiers et l'état du traitement au 30 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 439-CX-2035

concernant l'approbation de l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Institut de formation et de recherche interdisciplinaires en sciences de la santé et de l'éducation – IFRISSE (Burkina Faso)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

ATTENDU la volonté de l'UQO de contribuer à l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche, et à son rayonnement international;

ATTENDU l'expiration de l'Accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'IFRISSE depuis le 15 décembre 2018 et le souhait des établissements partenaires de poursuivre leurs collaborations en enseignement et en recherche;

ATTENDU le projet de l'Accord-cadre de collaboration;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Institut de formation et de recherche interdisciplinaires en sciences de la santé et de l'éducation – IFRISSE (Burkina Faso);

DE MANDATER la rectrice et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration;

DE MANDATER la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet Accord-cadre de collaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 439-CX-2036

concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nancy Fortin à titre d'agente de soutien administratif à la comptabilité et secrétaire de direction au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, et ce, à compter du 20 octobre 2020;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nancy Fortin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 439-CX-2037

concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-neuvième réunion tenue le lundi 19 octobre 2020, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la rectrice;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Aïda Konaté à titre d'agente de soutien administratif au service à la clientèle au campus de Gatineau, et ce, à compter du 20 octobre 2020;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Aïda Konaté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général